



Fernand ETGEN
Président de la
Chambre des Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 16.9.2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre, je vous prie de bien vouloir transmettre la présente question parlementaire aux Ministres de l'Énergie, des Finances et de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Une personne s'est vue refuser une subvention pour une borne de charge privée parce que la borne de charge choisie ne correspondait pas aux critères du règlement grand-ducal du 19 août 2020 portant introduction d'une aide financière pour l'installation de bornes de charge privées pour voitures électriques. Or, l'investissement est fait et la borne de charge ne peut plus être retournée. Il arrive en effet que les citoyens ne savent pas si leur borne de charge est éligible ou non pour obtenir la subvention

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes aux ministres :

1. Combien de demandes en vue de l'obtention d'une subvention au sens du règlement grand-ducal cité plus haut ont été enregistrées depuis l'entrée en vigueur de ce dernier ? Combien de demandes ont été refusées et pour quelles raisons ?
2. Est-ce que le gouvernement peut publier une liste des bornes de charge en vente sur le marché luxembourgeois éligibles pour pouvoir bénéficier d'une subvention ?

Très respectueusement,



GOERGEN Marc
Député



www.piraten.lu